



Association « Les Jeudis du Pressoir »

Mairie

rue Carnot

63160 Billom

jeudisdupressoir@laposte.net

www.lesjeudisdupressoir.fr

http://www.facebook.com/lesjeudisdupressoir.billom

TREMLIN MUSICAL « LES JEUDIS DU PRESOIR »

Label Flying Tractors



DOSSIER DE CANDIDATURE

TREMLIN 2018

DATE LIMITE DE REMISE DES DOSSIERS

28 février 2018





PRESENTATION DU TREMLIN

L'association LES JEUDIS DU PRESNOIR lance la 9^{ème} édition du tremplin à destination des groupes de musiques actuelles de la Région Auvergne Rhône Alpes.

Ce tremplin a pour but la découverte, la promotion et la diffusion d'œuvres musicales d'artistes de la région. Il vise également à créer un espace de rencontre et d'échange entre les musiciens et le public.

Un appel à candidature est donc lancé pour ce tremplin sur la région Auvergne Rhône Alpes. Il s'adresse à tous les groupes, quel que soit le style musical, dont le répertoire, d'une durée minimum de 1 heure est majoritairement composé de chansons originales.

Douze groupes seront sélectionnés par un jury composé de membres de l'association et d'un représentant du groupe LES FLYING TRACTORS. Ces 12 groupes se produiront lors d'une soirée comprise entre le 5 juillet et le 23 août 2018 devant un jury composé d'un membre des Flying Tractors, des membres de l'Association des Jeudis du Pressoir, d'un représentant des élus et du public.

La date et l'ordre de passage des groupes pendant les 8 dates de la période précédemment citée seront à définir en accord avec les groupes suivant leurs disponibilités.

DESIGNATION DU LAUREAT DU TREMLIN

Au terme de la saison, le lauréat sera choisi suivant :

- Les votes des membres de l'association,
- Les votes du/des représentants des Flying TRACTORS
- Le vote du public

Les critères d'évaluation sont les suivants :

- l'interprétation
- la composition
- la prestation scénique
- l'originalité
- Le potentiel d'évolution
- la relation au public et aux membres de l'association



Le groupe ou l'artiste qui sera choisi par le jury bénéficiera de la mise à disposition par la Commune de Billom, de l'Espace du Moulin de l'Etang pendant une semaine (en générale pendant les vacances scolaires d'hiver). La semaine de résidence sera clôturée par une représentation publique du travail effectué.

Le but de ce tremplin est de permettre à un groupe amateur de pouvoir répéter, travailler et bénéficier d'une salle de spectacle réservée à des professionnels de la scène pendant 1 semaine complète et de pouvoir s'y produire devant un public.

MOYENS TECHNIQUES

L'association des Jeudis du Pressoir prend en charge : les repas et les boissons des artistes et des techniciens.

L'association se charge de la sonorisation et de l'éclairage scénique ainsi que la mise à disposition d'un technicien son. La liste du matériel disponible sera communiquée aux groupes sélectionnés.

Les groupes apporteront leurs instruments et de quoi les sonoriser.

Les conditions techniques seront les mêmes pour tous les groupes du tremplin, à savoir:

- Le groupe disposera de 1h à 1h30 sur scène
- Le groupe peut fournir son matériel vidéo, fond de scène ou déco sous réserve qu'il en assure la mise en place et le fonctionnement.
- Le groupe peut venir avec son technicien son sous réserve de nous en informer au plus tard une semaine avant la date du concert. Le technicien participera à la mise en place du matériel et prendra en charge les balances des 2 groupes se produisant.
- Il n'y aura pas de locations supplémentaires en plus du matériel mis en place par l'organisateur.
- Toute demande supplémentaire pourra être étudiée en amont mais l'organisation se réserve le droit de la refuser.
- Une batterie commune et éventuellement la mise en commun d'autres éléments.



DROITS D'AUTEUR

Les groupes se produisant devront avoir un répertoire majoritairement composé de compositions originales. A l'issue de la saison, les participants devront envoyer dans les 15 jours, un document comprenant :

- Le titre des morceaux joués durant le set
- La durée de chaque titre
- Le nom et prénom de l'auteur et du compositeur
- N° de Programme pour les artistes enregistrés à la SACEM

Pour les groupes ne jouant que des compositions non enregistrées à la SACEM vous devrez fournir une attestation sur l'honneur mentionnant que votre set ne contient que des compositions personnelles.

La non fourniture de ces renseignements entrainera l'annulation du versement du défraiement mentionné ci-après.

DEFRAIEMENT

Pour participer aux frais engagés pour la représentation, chaque participant au tremplin recevra un défraiement forfaitaire fixe de 250€.

Parce que la réussite de la saison est l'œuvre de tous, à l'issue de la saison, ce montant pourra être revu à la hausse en fonction de la réussite financière, nous redistribuons ainsi une partie de nos bénéfices.

Le versement de cette somme ne sera effectif qu'à la réception d'une facture adressée aux Jeudis du Pressoir et des éléments demandés ci avant.



REMISE DES DOSSIERS

Le dossier suivant devra être envoyé ou déposé au plus tard le 28 février 2018 à cette adresse :

ASSOCIATION LES JEUDIS DU PRESOIR

Candidature Tremplin 2018

Mairie de Billom

Rue Carnot

63 160 BILLON

L'envoi par mail est autorisé sur l'adresse suivante : jeudisdupressoir@laposte.net

Pour que les dossiers soient valides, il faut impérativement qu'ils contiennent :

- L'attestation approuvée et signée par le représentant du groupe,
- La fiche d'inscription dûment complétée et signée,
- Un CD (ou fichiers MP3) des **trois morceaux récents** de bonne qualité, qui les représentent le plus,
- Une biographie ou un dossier de presse
- Une adresse mail, une adresse postale et un numéro de téléphone valide.

Renseignements complémentaires : jeudisdupressoir@laposte.net



FICHE D'INSCRIPTION

Groupe / Artiste solo (rayer la mention inutile)

Nom de l'artiste (nom de scène) ou groupe :

.....

Si vous êtes un groupe, décliner l'état civil pour chaque membre :

Nom : Prénom : Date de naissance :

Nom : Prénom : Date de naissance :

Nom : Prénom : Date de naissance :

Nom : Prénom : Date de naissance :

Nom : Prénom : Date de naissance :

Nom : Prénom : Date de naissance :

Si vous êtes un artiste solo :

Nom : Prénom : Date de naissance :

Année de création :

Nom du référent :

Adresse :

Adresse mail :

Téléphone :

Site web/FB :



Nom des titres envoyés (joindre les textes) :

Titre 1 :

Titre 2 :

Titre 3 :

Influences musicales :

.....

Références scéniques :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Comment avez-vous eu connaissance du tremplin ?.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Avez-vous déjà participé à un tremplin ? si oui lequel ?.....

.....

.....

.....



ATTESTATION

Je soussigné(e), référent du groupe :
....., déclare avoir pris connaissance
des modalités d'inscription au tremplin des Jeudis du Pressoir, et atteste que toutes les
informations communiquées sont exactes.

Les organisateurs se réservent le droit d'exclure un groupe s'il ne répond pas aux modalités
d'inscription.

Signature :

Date :



PIECES A FOURNIR

Le dossier d'inscription complet comprend :

- L'attestation approuvée et signé par le représentant du groupe
- La Fiche d'inscription dûment remplie et signée
- Une biographie ou un dossier de presse
- Un CD d'enregistrement d'au moins trois morceaux musicaux récents
- Coordonnées du site, blog ou FB du groupe.

L'absence de l'une de ces pièces entrainera le rejet du dossier de candidature déposé.